

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 février 2015

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.
Stéphanie BELIARD est nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : Accord définitif d'un Périmètre de Protection Adaptée (PPA).

I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 7 janvier 2015 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A - Départs dossiers vers DDT : permis de construire

PC 15-001 6 rue Saint-Marc	POUYET Gérard	Construction garage Avis favorable
PC 15-002 5 rue de la Gare	TOURNOUX Denis	Construction garage Avis favorable
PC 15-003 21 rue du Champ de Foire	REMY Sylvie	Construction cabinet infirmier + logement Avis favorable

B - Retours dossiers de la DDT : permis de construire

PC 14-015 32 rue Elisée Cusenier	Solidarité Doubs Handicap	Auvent entre 2 bâtiments Accordé
PC 14-016 9 rue de Vevant	SAURET Aurélien	Construction maison, Accordé

C - Divers

PC 13-008 12 rue du Champ de Foire	ROUSSEL Bernard	Aménagement de 6 logements Abandon du projet
---------------------------------------	-----------------	--

III – Accord définitif d'un Périmètre de Protection Adaptée (PPA)

Afin de réduire le périmètre de protection de 500 mètres autour de la maison Cusenier, une enquête publique a eu lieu du 23 octobre au 25 novembre 2014 pour la mise en place d'un périmètre de protection adapté. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la demande d'institution de ce périmètre.

Le maire expose le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur et demande au Conseil municipal son avis sur la nouvelle délimitation.

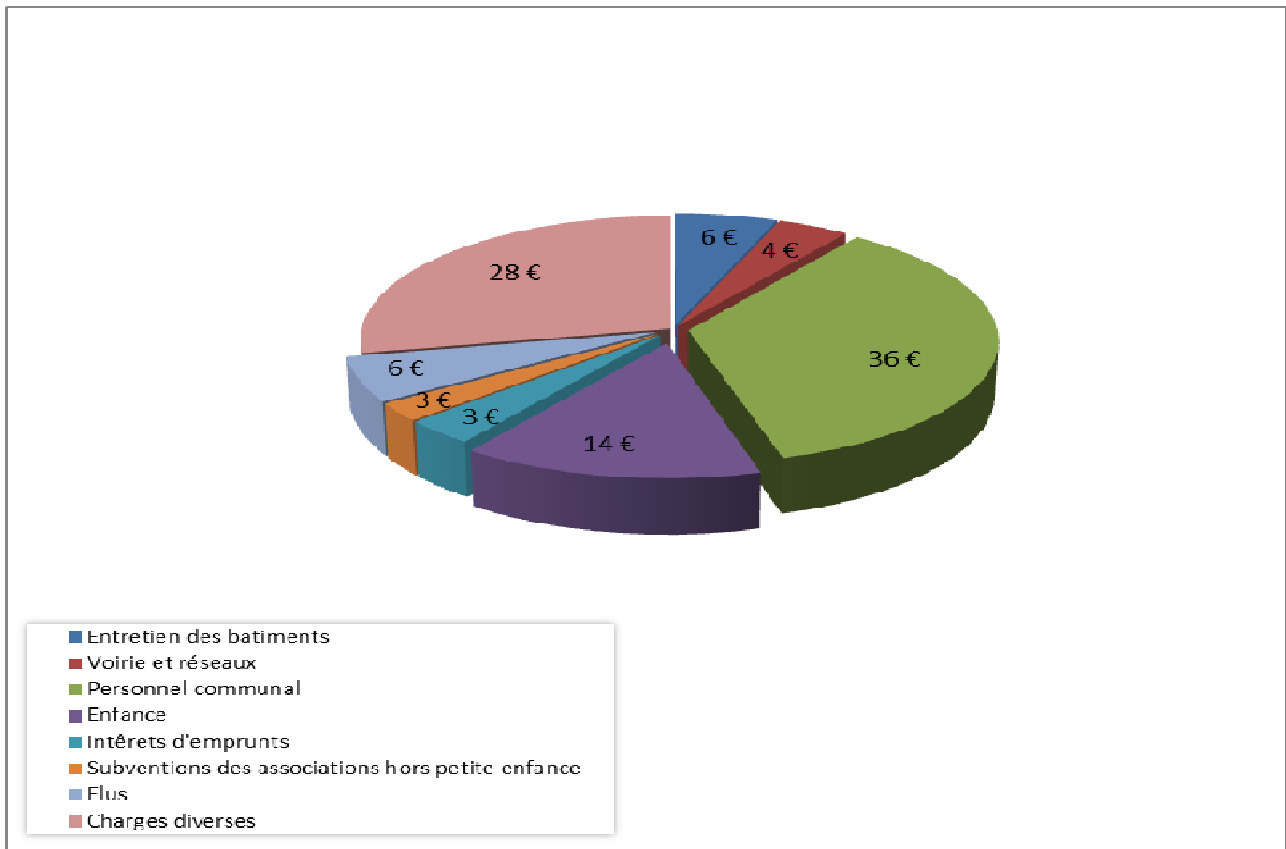
Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place du nouveau périmètre.

IV – Préparation du budget 2015

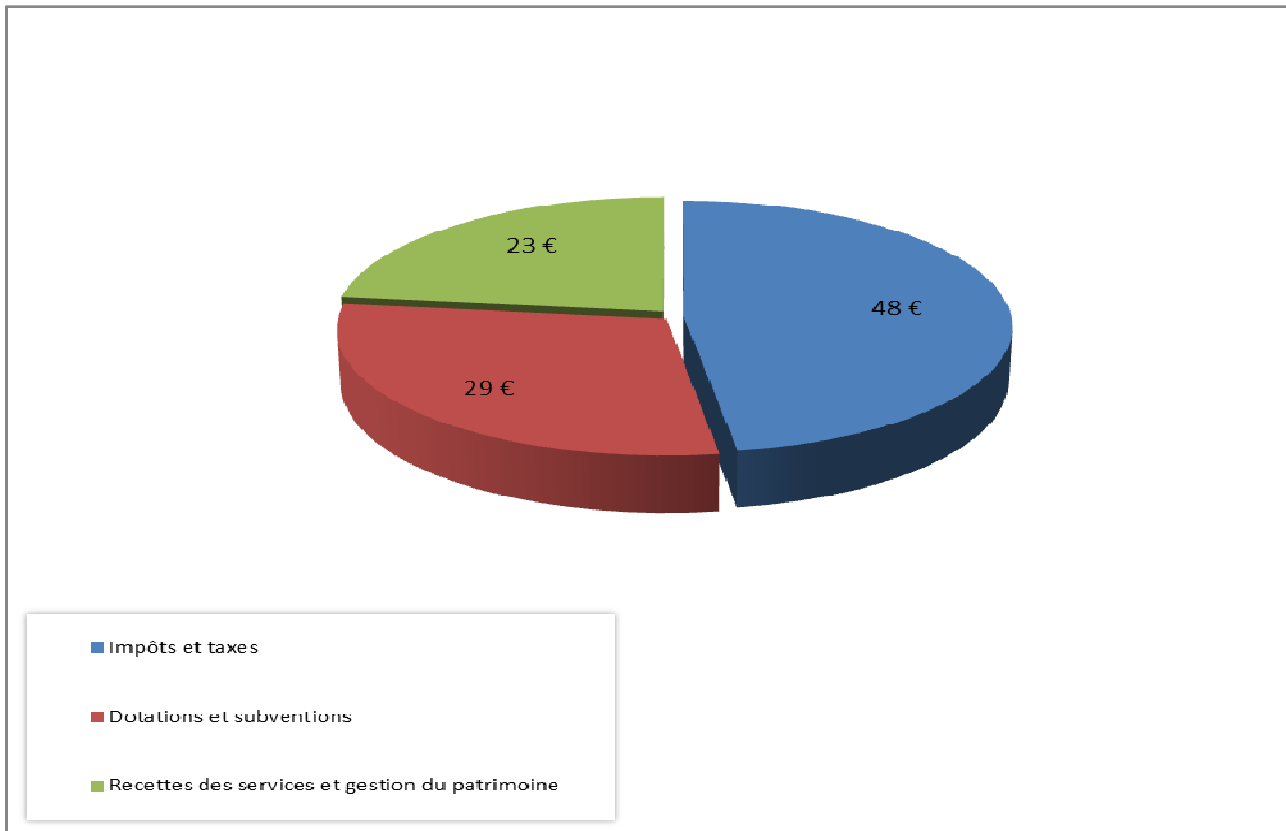
- Présentation du taux d'endettement de la commune :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'endettement en %	11.6	10.3	13.8	11.7	11.9	10.0
Dette par habitant	508 €	824 €	774 €	681 €	667 €	593 €

- Répartition des charges de fonctionnement de l'année 2014 sur la base de 100 €.



- Répartition des produits de fonctionnement de l'année 2014 sur la base de 100 €.



- Le diagnostic financier.

En 2014, la capacité d'investissement a été de 260 062.31 €.

La commune a entrepris des travaux d'investissement pour la somme de 97 715.71 €.

Soit un excédent de financement de 162 346.60 €(capacité d'investissement – travaux d'investissement).

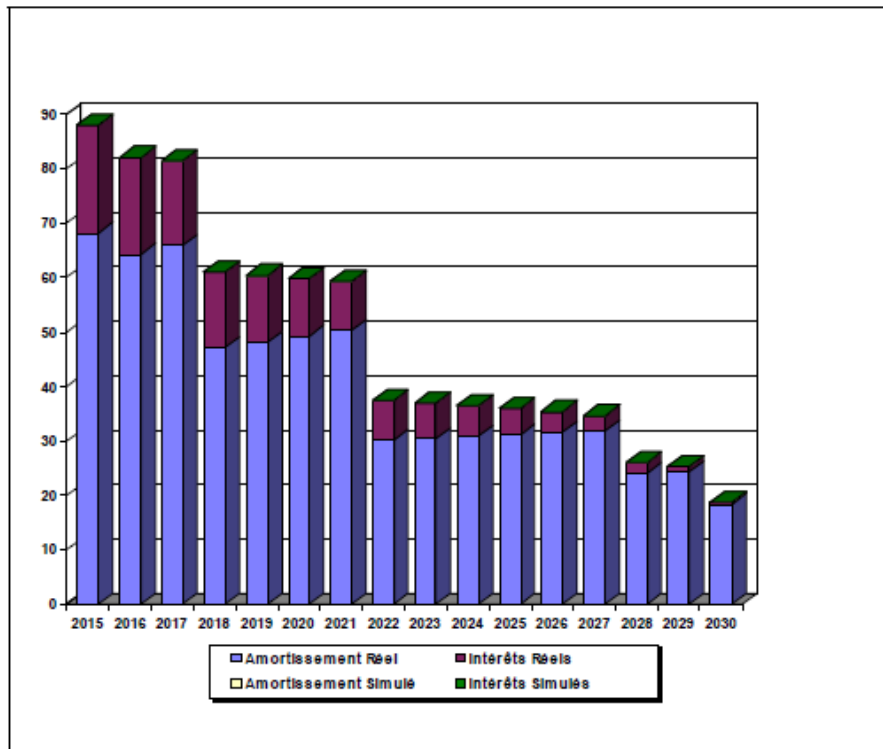
A cet excédent de financement est ajouté le fonds de roulement initial d'un montant de 847 877.80 € :

Soit un fonds de roulement final de 1 010 224.40 €.

- Les emprunts : capital restant dû et évolution des échéanciers.

Capital restant dû au 31/12/2014 : 722 095.67 €.

COURBE DE REMBOURSEMENT DES ANNUITES



Travaux d'investissement à budgétiser :

Articles	Travaux prévus	Montant des travaux
202	Modification n°2 PLU	7 152.00 €
202	Révisions allégées n°2, n°3 et n°4 PLU	10 773.00 €
2031	AMO frais études salle des fêtes	15 462.00 €
2031	Audit énergie bâtiments communaux	3 000.00 €
2031	Echange terrain Peseux-Fonds Vortier	1 500.00 €
2031	Bornage et étude chemin des Essarts	10 000.00 €
2031	Etude mise aux normes étang	5 658.00 €
2033	Frais d'insertion salle des fêtes	1 000.00 €
2111	Terrain kiné pour alignement	1 560.00 €
2121	Plantations	1 000.00 €
2128	Merlons lots Moyse	53 000.00 €
2128	Travaux étang	10 000.00 €
21311	Chauffage salle de conseil	2 000.00 €
21311	Barrière rampe handicapés	1 000.00 €
21316	Cimetière	2 500.00 €
21318	Chauffage Eglise	30 000.00 €
21318	Bâtiment social	285 000.00 €
2151	Améliorat° réseau eau potable rue des Fleurs	6 240.00 €
2151	Renforcement réseau EP rue des Prés	22 500.00 €
2151	Trottoirs rue Elisée Cusenier	145 000.00 €
2152	Portiques pont de la gare	2 500.00 €
21534	Raccordement Truche	2 500.00 €
21568	Poteaux incendie rue des Prés et des Fleurs	6 100.00 €
2158	Eclairage public	5 000.00 €
2158	Poteaux éclairage public rue des Prés	10 000.00 €
2183	Onduleur + vidéoprojecteurs (mairie + salle 8)	2 500.00 €
2188	Sono portable	500.00 €
2188	Matériel et outillage (employés communaux)	5 000.00 €
2313	Rénovation salle des fêtes	100 000.00 €

V – Compte-rendu de la commission « Enfance-Jeunesse-Vie culturelle »

• Modalités de mise en place du Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes s'adresse aux enfants de CM1-CM2.

Une première rencontre aura lieu directement dans les classes avec Monsieur le Maire, ainsi que des membres de la commission « Enfance-Jeunesse-Vie culturelle ».

Les enfants seront amenés à exprimer leurs idées (culture, sport, aménagement du village, des locaux ...). On estime que 5 réunions pourraient avoir lieu sur l'année scolaire.

- Projet d'embellissement de l'abri bus du Champ de Foire par l'association des MRJC

Trois projets de fresque murale sur l'abri bus du Champ de Foire ont été proposés par l'association « MRJC ». Ils seront soumis à l'avis de la population.

Le coût de la fresque s'élève approximativement à 3 000.00 €. Déduction faite de 500.00 € (vente de jax molky par les jeunes du « MRJC ») et 1 400.00 € (subventions attendues), le maire propose au conseil municipal une participation financière pour le solde.

Le Conseil municipal accepte.

VI – Acquisition de la copropriété 36 Grande Rue

Vente à l'euro symbolique par la communauté de communes, de la cellule supérette et 2 logements avec les lots rattachés (greniers, garages).

Prise en charge des frais de notaire par la commune.

Le Conseil municipal accepte la décision d'achat et autorise le maire à signer les différentes pièces relatives à cette transaction.

VII – Tarifs des caveaux

Par délibération du 5 juin 2014, le Conseil municipal avait proposé les tarifs suivants :

- Caveau 4 places : 2 500.00 €
- Caveau 2 places : 2 200.00 €
- Caveau à urnes : 300.00 €

Or il s'avère que la commune doit revendre ses caveaux au prix coûtant, soit :

- Caveau 4 places : 2 486.00 € HT
- Caveau 2 places : 2 161.00 € HT
- Caveau à urnes : 230.00 € HT

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

VIII – Questions diverses

➤ Logement F3 de 66 m² libre à la location à compter du 1^{er} avril 2015 pour un loyer mensuel de 385,41 €. Toute personne intéressée est priée de s'adresser en mairie : 03.81.59.21.17.

➤ Bilan financier repas du 3^{ème} âge : 107 invités+ 13 repas ccas et animation.

Dépenses : 5 204.23 €

Refacturation d'un repas Verrières du Grosbois (animation comprise) : 43.36 €

Soit une dépense globale de : 5 160.87 €

➤ Affouage : Marquage des parcelles en cours.

Les intempéries ayant empêché la poursuite des marquages, la remise des affouages sera donc décalée.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : mercredi 4 mars 2015 à 19h30.

Lever de la séance à 23h00.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

La secrétaire de séance
Stéphanie BELIARD